Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'AJACCIO

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CELERI, Notaire à AJACCIO, le 28 octobre 2026, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil concernant :

M. Paul Eugène Marcel MAESTRACCI, et Mme Huguette Augusta Monique GRASSI, demeurant à APPIETTO (20167) Ldt "Orzale", M. est né à ALGER (ALGERIE) le 25 mars 1931, Mme est née à SOUK-AHRAS (ALGERIE) le 13 octobre 1934, mariés à la mairie de EL BIAR le 31 mai 1954 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts, M. est décédé à AJACCIO le 14 janvier 2011 et Mme est décédée à AJACCIO le 26 février 2022.

Ils ont possédé pendant plus de trente ans : Sur la commune d'AJACCIO (20000) 14 rue Jean Baptiste Marcaggi cadastré section BW numéro 134 pour une surface de 01a 20ca, les lots de copropriétés suivants : la moitié en pleine propriété du lot numéro six (6) : au cinquième étage une pièce à usage de grenier occupant l'entier étage, et la pleine propriété du lot numéro trois (3) : un réduit situé dans le couloir d'entrée de l'immeuble à droite en rentrant.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr

Pour avis, Maître CELERI.